



Dépêche 101/04

**Redevance : Communiqué des Fédérations des Finances
CGT, FDSU, FO, CFDT**

Le directeur de cabinet de Nicolas SARKOZY a confirmé aujourd'hui aux représentants du personnel le seul projet d'adossment de la redevance audiovisuelle à la taxe d'habitation.

Dans l'exposé, il n'a été fait état que d'hypothèses et de sentiments qui ne démontrent pas l'efficacité de la réforme proposée.

Les fédérations considèrent qu'il ne s'agit là que d'une simple opération de communication.

Les représentants du personnel ont demandé que leur soit transmise une réelle et complète étude technique permettant d'étayer les hypothèses et les sentiments avancés.

A la fin de la semaine prochaine, une nouvelle réunion aura lieu au cours de laquelle les organisations syndicales procéderont à la critique du projet de réforme et formuleront des propositions alternatives visant à pérenniser la mission et les services.

Les représentants du personnel réaffirment la nécessité d'assurer un financement public socialement juste de l'audiovisuel public à la hauteur de ses besoins.

Paris, le 7 juillet 2004